



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travail dissimulé

Question écrite n° 64971

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la part importante de travail dissimulé en France. Selon le Conseil économique, social et environnemental, elle s'élève actuellement à près de 10,8 % de notre PIB. Cette économie non déclarée n'est pas sans conséquence sur notre tissu économique et sur les comptes publics. En 2012, le manque à gagner généré par le travail au noir a été estimé entre 20 milliards et 24 milliards d'euros. Sont les plus touchés, les secteurs du BTP, du commerce en gros et de détail et l'hôtellerie-restauration, ainsi que le secteur des services à la personne. Il souhaite donc connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour endiguer ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64971

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 8012